

Grenoble, le 22 septembre 2017

CYCLONE IRMA
Le Département vote une aide exceptionnelle de 50 000 €

Suite au passage du cyclone Irma sur les Antilles françaises, le Département de l'Isère a décidé de voter une aide exceptionnelle de 50 000 euros pour venir en aide aux victimes et aider à la reconstruction.

Ce vote a eu lieu durant la commission permanente du Conseil départemental ce 22 septembre et a été approuvé à l'unanimité des conseillers départementaux.

Cette somme sera versée à la Fondation de France, qui coordonne et redistribue les aides apportées pour la reconstruction de St Martin et St Barthélémy.

« Même si nous sommes éloignés géographiquement, nous devons faire preuve de solidarité vis-à-vis de ces territoires français, qui ont connu une situation terrible et d'une ampleur exceptionnelle. Par cette contribution modeste à la reconstruction, nous voulons leur exprimer tout notre soutien dans cette période si difficile », exprime le Président du Département, Jean-Pierre Barbier.

CONTACTS PRESSE :

06 86 05 39 77 – jean-marie.cabrieres@isere.fr